



PLAN DE MAÎTRISE DE LA PARATUBERCULOSE

CAPRINE

La paratuberculose est une maladie qui semble toucher un grand nombre d'élevages caprins, avec des conséquences économiques importantes : baisse de la production laitière, taux de réforme élevé. De plus, dans les élevages atteints, cette maladie semble être un facteur aggravant pour d'autres problèmes sanitaires sous-jacents : pathologie nutritionnelle, parasitisme, CAEV, maladie des abcès, mycoplasmoses, etc...

Pour l'instant, la paratuberculose n'est pas une Maladie à Déclaration Obligatoire (MADO) mais pourrait le devenir dans les années à venir. Il importe donc de se préparer dès maintenant à cette évolution et de tester des outils de maîtrise dans les élevages pour aider les éleveurs à faire face aux difficultés sanitaires qu'ils rencontrent et à soutenir ainsi leur revenu.

C'est pourquoi, la FRGDS Poitou-Charentes et la FRESYCA ont décidé de lancer une action pour maîtriser la paratuberculose caprine. Les élevages concernés en priorité sont ceux chez qui des manifestations cliniques sont observées car se sont ceux qui sont le plus pénalisés sur le plan économique (amaigrissement chronique sur des animaux de plus de 2 ans et tarissement précoce) et ceux ayant des taux de réformes importants pour les animaux en 2ème ou 3ème lactation.

L'engagement dans le protocole s'effectue sur la base du volontariat. Il s'agit d'un plan pluri-annuel qui repose sur le dépistage et l'élimination des animaux infectés, sur la protection du troupeau de renouvellement et sur le traitement des fumiers. Pour mener à bien ce plan, chaque éleveur sera suivi par son vétérinaire (visites annuelles). Pour aider les éleveurs caprins, les GDS et les collectivités territoriales ont dégagé des fonds permettant une prise en charge partielle des frais d'analyse, de diagnostic et de conseil vétérinaire. Il s'agit d'une action collective dans laquelle sont engagés les GDS, les vétérinaires de terrain, les laboratoires départementaux et l'AFSSA de Niort.

Pour plus d'informations, contacter votre GDS départemental.

Dr Pascale MERCIER, AFSSA LERC

Photographie: AFSSA Niort

Texte paru dans L'égide n° 46 de mars 2007